

NORME DE DEGRAISSAGE ET D'EQUILIBRAGE BOULES

Voir règlement sportif Bowling site fédéral

[https://www.ffbsq.org/bowling/arbitrage/Reglements/Livre III Caracteristiques techniques revision 2019 04 25.pdf](https://www.ffbsq.org/bowling/arbitrage/Reglements/Livre_III_Characteristiques_techniques_revision_2019_04_25.pdf)

ou

[accueil](#) > [Bowling](#) > [Arbitrage](#) > [Réglementation Bowling](#)

1.3.7 Dégraissage

1.3.7.1 Des dégraissants peuvent être utilisés à condition qu'ils ne modifient pas la dureté de la boule et qu'ils aient totalement disparus de la surface de la boule avant le lancer.

1.3.7.2 Tout dégraissant à boule, qui ne respecte pas ces restrictions, ne peut pas être utilisé dans les compétitions homologuées par World Bowling.

1.3.13 Spécifications de perçage

Les limitations suivantes gouvernent le perçage des trous dans une boule de bowling :

1.3.13.1 Les trous ou prises pour la tenue de boule ne peuvent pas dépasser 5 et sont limités à un pour chaque doigt et un pour le pouce, tous pour la même main.

L'athlète n'est pas obligé d'utiliser tous les trous pour un lâcher particulier, mais il doit pouvoir démontrer, avec la même main, que chaque trou peut être utilisé simultanément pour la tenue de la boule.

Tout trou de pouce qui n'est pas utilisé pour la tenue de boule pendant le lâcher sera considéré comme un trou d'équilibrage.

1.3.13.2 (Jusqu'au 1er août 2020) Un trou pour l'équilibrage ne peut pas dépasser 1 pouce ¼ de diamètre (31,8 mm) à aucun endroit sur toute sa profondeur (chanfrein compris).

1.3.13.3 Pas plus d'un trou de ventilation pour chaque doigt et/ou pour le pouce ne pouvant pas dépasser ¼ de pouce de diamètre (6,35 mm) tout le long du trou.

1.3.13.4 Un trou fraisé pour vérifier la dureté ne pouvant pas dépasser 5/8ème de pouce de diamètre (15,9 mm) et 1/8ème de profondeur (3,2 mm).

1.3.14 Equilibrage

Les tolérances suivantes sont admises pour l'équilibrage d'une boule de bowling utilisée en compétition homologuée

1.3.14.1 Pour les boules de plus de 10 livres (4,53 kg).

a/ Pas plus de 3 onces (85 gr) de différence entre la moitié supérieure de la boule (côté du perçage des trous de tenue) et la moitié inférieure (côté opposé aux trous).

b/ **(jusqu'au 1er août 2020)**. Pas plus d'une once (28,35 gr) de différence entre la moitié gauche et la moitié droite de la boule par rapport au centre de perçage (side weight).

c/ **(jusqu'au 1er août 2020)**. Pas plus d'une once (28,35 gr) de différence entre la moitié côté pouce et la moitié côté doigts de la boule par rapport au centre de perçage (Thumb/finger weight).

1.3.14.2 Pour les boules sans trou d'équilibrage, pas plus de 3 onces (85 grammes) de différence entre chaque moitié opposée de la boule. Une boule utilisée sans trou de tenue ou entailles, ne peut pas avoir plus de 3 onces de différence entre chaque moitié opposée de la boule. La date effective de cette révision est le 1er janvier 2019.

Si une compétition World Bowling ou Zone se termine après le 1er janvier 2019, alors le 1.3.14.2 s'applique pour la totalité de la compétition.

1.3.14.3 Pour les boules de 10 à 8 livres (4.53 – 3.62 kg)

- a/ Pas plus de 2 onces (57 g) de différence entre la moitié haute de la boule (côté des trous de doigts) et la moitié basse (côté opposé aux trous des doigts)
- b/ Pas plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre les côtés droit et gauche des trous de doigts et entre les côtés avant et arrière de ces trous.
- c/ Une boule percée sans trou de pouce ne peut avoir plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre n'importe quelle moitié de boule et son opposée.
- d/ Une boule percée sans trou de doigt ou entaille ne peut pas avoir plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre n'importe quelle moitié de boule et son opposée.
- e/ une boule utilisée sans trou ou entaille ne peut pas avoir plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre n'importe quelle moitié de boule et son opposée.

1.3.14.4 Pour les boules de moins de 8 livres (3.62 kg)

- a/ Pas plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre la moitié haute de la boule (côté des trous de doigts) et la moitié basse (côté opposé aux trous des doigts)
- b/ Pas plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre les côtés droit et gauche des trous de doigts et entre les côtés avant et arrière de ces trous.
- c/ Une boule percée sans trou de pouce ne peut avoir plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre n'importe quelle moitié de boule et son opposée.
- d/ Une boule percée sans trou de doigt ou entaille ne peut pas avoir plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre n'importe quelle moitié de boule et son opposée.
- e/ une boule utilisée sans trou ou entaille ne peut pas avoir plus de $\frac{3}{4}$ d'once (21 g) de différence entre n'importe quelle moitié de boule et son opposée.